

Séance 5: de quoi Solvabilité 2 est-il le nom ?

2 mars 2016

Présentation

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes.

La cinquième séance sera consacrée au questionnement de l'axe de focalisation de Solvabilité 2. De fait, si Solvabilité 1 avait pour unique objectif la protection des assurés, les considérants de Solvabilité 2 exposent explicitement un objectif, affirmé comme secondaire, de « stabilité financière et [d']équité des marchés ». Entre ces deux objectifs (protection des assurés, et information financière et fluidité d'un marché de passifs) lequel a eu la prééminence lors de la conception du système et lequel a été, consciemment ou non, la variable d'ajustement dans la transition entre les deux systèmes prudeniels ? Lequel a bénéficié d'une amélioration lors du passage de Solvabilité 1 à Solvabilité 2 et lequel est susceptible d'avoir subi une dégradation ?

Cette session décortiquera les choix techniques retenus sous l'angle de cette problématique afin de permettre de mieux comprendre si Solvabilité 2 est effectivement une réglementation prudentielle visant à préserver les intérêts des assurés, ou bien davantage une réforme de communication financière visant à offrir aux analystes financiers et aux équipes de direction une grille d'analyse partagée et favorisant la création d'un marché européen des passifs d'assurance.

Plan

1. Description
 - Solvabilité 1 : une cohérence d'objectif
 - Solvabilité 2 : un système de pensée
2. Interprétation
 - *Best estimate*
 - Notion de faillite et MVM
 - Notion de risque et ratio de solvabilité
 - Bouclage global
3. Mise en perspective
 - Conséquences logiques
 - Pistes d'explication

Intervenant : Sylvestre Frezal (Actuaire certifié, X-ENSAE, ancien commissaire-contrôleur des assurances, ancien directeur des risques assurance et financiers de Generali France, fondateur & co-porteur de la chaire PARI)